



EXPLORATION CLINIQUE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE CHEZ LES ADOLESCENTS INCARCERES A BRAZZAVILLE

[Etapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 12-10-2025 / Date de retour d'instruction : 22-10-2025 / Date de publication : 12-12-2025

Shiva Belange NGUIET AKONDZO

Spécialiste des services pénitentiaires, Brazzaville, Congo

✉ nguietbelange@gmail.com

&

Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA

Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo

✉ patient.mouzinga-kimbaza@umng.cg

&

Richard Macaire LENGUO

Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo

✉ richardolengo@gmail.com

Résumé : Les recherches sur la psychologie des adolescents en milieu carcéral au Congo sont encore limitées, soulignant la nécessité d'explorer ce domaine. C'est dans ce contexte que cette étude vise à comprendre la psychologie des adolescents incarcérés. L'objectif de ce travail est d'explorer les modalités expressives de la souffrance psychique des adolescents en détention. La méthodologie inclut une expérience clinique menée auprès de deux d'adolescents, une fille (17 ans) et un garçon (17ans), détenus à la maison d'arrêt de Brazzaville. Des entretiens cliniques de recherche fondés sur l'écoute empathique ont été réalisés. L'analyse clinique a permis d'aboutir aux résultats suivants : Dans le premier cas, l'incapacité à maîtriser les émotions agressives a conduit au meurtre de sa sœur. Cet acte s'accompagne d'un isolement émotionnel profond, d'un fort sentiment de culpabilité et d'une douleur morale intense. Dans le second cas, les bagarres répétées ayant abouti au meurtre d'un tiers reflètent une instabilité psychique, caractérisée par une forte susceptibilité à la violence. Au final, l'expérience de la détention crée une rupture avec les repères habituels et exacerbe les difficultés de se représenter, de sentir et d'appliquer les limites psychologiques. L'instabilité psychique, le sentiment de culpabilité et le risque de désocialisation, sont la traduction manifeste de la fragilité interne vivement ressentie par les sujets incarcérés.

Mots-clés : adolescent, milieu carcéral, personnalité, souffrance psychique.

CLINICAL EXPLORATION OF PSYCHOLOGICAL SUFFERING IN INCARCERATED ADOLESCENTS IN BRAZZAVILLE

Abstract: Studies on adolescent psychology in prisons in Congo are rare. Hence the interest in penetrating the psychology of the incarcerated adolescent subject. The objective of this work is to explore the expressive modalities of the psychological suffering of adolescents in detention. The methodology includes a clinical experiment conducted with two adolescents, a girl (17 years old) and a boy (17 years old), detained at the Brazzaville remand center. Clinical research interviews based on empathic listening were carried out. The clinical analysis led to the following results: In the first case, the inability to control aggressive emotions explains the murder of his sister, despite the deep emotional isolation marked by a strong feeling of guilt and intense moral pain. As for the second case, the repeated fights that led to the murder of a third party mediate an unstable psychological activity in which susceptibility to violence is easy. Ultimately, the experience of detention creates a break with the usual benchmarks and exacerbates the difficulties of representing, feeling and applying psychological limits. Psychic instability, feelings of guilt and the risk of desocialization are the clear translation of the internal fragility keenly felt by incarcerated subjects.

Keywords : adolescent, prison environment, personality, psychological suffering.

Introduction

L'adolescence représente une phase critique de développement psychique, caractérisée par des bouleversements narcissiques, identitaires et pulsionnels (J.-L. Viaux 2003, M. Emmanuelli et C. Azoulay, 2012 ; D. Tsokini, 2017). Elle devient de plus en plus critique en contexte de détention, laquelle crée une rupture brutale avec les repères habituels et les limites psychologiques. Lorsqu'un adolescent est confronté à l'expérience de la détention, il se trouve brutalement interrompu par une réalité institutionnelle rigide, souvent traumatique (E. Goffman, 1961).

Privés de liberté, de contact avec ses proches, et soumis à un encadrement strict, l'adolescent en détention peut développer divers troubles d'adaptation, notamment du rapport à soi et à autrui (D. Huguet, 2022). Ces troubles peuvent émerger de l'expérience de la détention, mais aussi relever d'une trajectoire marquée par une historicité agitée, c'est-à-dire les carences affectives, les épisodes de maltraitance ou encore des troubles mentaux antérieurs, qui trouvent dans la détention, un lieu privilégié de réactivation et de mise en scène de la

souffrance psychique des personnes sous-main de justice, mais aussi la constance des troubles du comportement (G. Tiscini, 2018).

L'expérience de la détention met en jeu deux types d'expérience, celle du sujet éprouvant et celle du cadre de l'enfermement. Si la littérature insiste souvent sur les aspects criminologiques et éducatifs, l'expérience de la souffrance psychique, qui plus est des limites psychologiques en détention, reste peu explorée dans une perspective psychopathologique. La souffrance psychique mérite d'être étudiée. Cette étude semble se prêter mieux à la lecture psychodynamique en référence à la pulsionalité et aux mécanismes de fonctionnement psychique à l'épreuve de l'enfermement (S. Freud, 1920 ; J.-L. Viaux, 2003).

Comme il est possible de le faire constater, la détention s'exprimant mieux par la privation de la liberté, entraîne une double rupture brutale avec soi-même mais aussi l'environnement habituel. Il renforce le sentiment de dissimilitude avec la société et exacerbe les capacités assertives et résilientes de l'adolescent détenu, son rapport à lui-même ou au monde carcéral et social bien qu'il soit coupé de celui-ci. Cette rupture s'opère concrètement à partir d'une ligne de démarcation qui sépare le Moi du sujet et l'environnement habituel. Cette ligne incarne une frontière symbolique intersubjective qui sépare l'espace psychologique d'un sujet et celui des autres, corps-sujet et corps-objet (J. Chamond et al, 2014).

Or, devant les difficultés adaptatives de l'adolescent en détention, c'est-à-dire en situation privative de liberté dans tous les sens du terme, cette fameuse ligne subit le poids économique de la rupture pouvant faire le lit de plusieurs difficultés, à savoir : difficultés cognitives, émotionnelles et dans les agissements. Quelques questions se doivent d'être posées : comment l'adolescent congolais voit-il son incarcération ? Que ressent-il ? Comment agit-il face à elle ?

A la lumière des renseignements obtenus dans quelques entretiens exploratoires et travaux antérieurs (Bedi Makaya, 2025), mais aussi de la revue de la littérature effectuée, une hypothèse a été formulée. Si le milieu carcéral ou la détention influence considérablement la santé mentale et/ou le bien-être des détenus mineurs, il s'ensuit que les capacités de contrôle de ses pensées, ses émotions et son comportement pourraient être mises à rude épreuve. J. Chamond et ses collaborateurs (2014) évoquant la dénaturation carcérale montrent par exemple que l'univers carcéral modifie l'évidence naturelle première du corps (...), et induit une dénaturation ». C'est là, un des aspects de l'enfermement et substratum de la souffrance psychique. De même, le milieu carcéral complique la sociabilité des détenus mineurs et représente un facteur potentiel de réactualisation de certaines fragilités internes, ainsi que certains événements douloureusement vécus.

Au cœur de cette influence du milieu carcéral sur le sujet détenu, la souffrance psychique est appréhendée comme un « état mental que ressent tout individu qui éprouve une douleur physique ou mentale prolongée » (Doron & Parot, 1991, p.674). Pour mieux s'y prendre dans ce travail, la souffrance psychique sera évaluée à partir des sphères cognitive, émotionnelle, relationnelle et comportementale. Elle sera donc assimilée au produit d'une expérience subjective globale de détresse cognitive, émotionnelle et comportementale, pouvant inclure des symptômes psychopathologiques divers (dépression, anxiété, dissociation). C'est un état de mal-être intérieur, parfois diffus, parfois intense, lié à une perte de sens, un vécu d'abandon, de culpabilité, ou de honte, pouvant mener à des conduites à risque ou au retrait (J. Chamond et al, 2014 ; D. Huguet, 2022 ; B. Bedi Makaya, 2025).

Quant à la notion de comportement adaptatif, il s'exprime mieux par un ensemble de stratégies mises en place par l'adolescent pour s'ajuster à un environnement stressant ou hostile dans lequel il se doit de se réinventer une conduite, un comportement. Il peut être fonctionnel (résilience, demande d'aide) ou dysfonctionnel (violence, repli, déni) tel que notre pré-supposé l'envisage dans ce travail. Il sera aussi vu comme un ensemble des stratégies conscientes et inconscientes développées par l'adolescent pour maintenir un équilibre psychique ou le pouvoir de ses limites personnelles face à des situations de stress associées à l'espace de détention.

Ce faisant, l'adolescent devient, non seulement, un sujet complexe à saisir, mais aussi un calculateur rationnel qui ne subit pas passivement le poids de l'environnement carcéral (M. Crozier, E. Friedberg, 1977). Bien plus, il développe des stratégies pour atténuer l'affront imposé par celui-ci. Cette complexité est associée à ce que désigne l'adolescence, la phase de transition marquée par une quête identitaire, la différenciation familiale, et la maturation psychosexuelle. Selon E. H. Erikson (1959), l'adolescence est une étape charnière du développement identitaire, marquée par la quête d'un sentiment de continuité du soi. Cette phase est caractérisée par une instabilité narcissique, une inconstance comportementale, des remaniements pulsionnels et des conflits intrapsychiques intenses. Cette étape peut également être propice au déploiement des troubles limites (M. Emmanuelli et C. Azoulay, 2012).

A bien regarder, plusieurs théories expliquent de manière générale le comportement adaptatif humain. Les comportements des mineurs, en détention, sont autant le reflet de leur personnalité individuelle que le produit d'un environnement social et institutionnel complexe. Plusieurs théories peuvent l'expliquer. La théorie de la privation explique le comportement en prison comme une réaction à l'enfermement et aux privations fondamentales : liberté, autonomie, intimité, statut social. L'environnement carcéral génère souffrance,



violence, repli, ou adaptation défensive. Les privations liées à l'enfermement génèrent des réponses adaptatives marquées par l'isolement affectif, l'agressivité ou l'apathie.

La théorie de l'importation développe un modèle explicatif fondé sur le lien entre les caractéristiques personnelles du détenu et le contexte carcéral. Selon ce modèle, les détenus importent ou convoquent, dans la prison, leurs caractéristiques sociales et personnelles que sont les antécédents de violence, leur culture de rue et expériences traumatiques. L'univers carcéral les renforce mais ne crée pas nécessairement ces comportements. J. Irwin et D.R. Cressey (1962) s'inscrivent dans ce courant d'idées dès lors que les individus amènent avec eux en prison leurs traits de personnalité, valeurs et troubles psychiques préexistants.

La théorie de l'étiquetage ou *labeling theory* se fonde sur le postulat selon lequel l'individu devient ce que la société dit de lui : le détenu intériorise l'étiquette de criminel. Cela renforce la marginalisation et la récidive. La prison est une institution totale qui contrôle tous les aspects de la vie. Les individus développent des stratégies d'adaptation : docilité, résistance, ou effondrement psychique. Cela, sous des contraintes anomiques (E. Durkheim, 1897), où l'absence de repères sociaux stables, le manque de perspectives d'avenir et l'isolement social peuvent renforcer la désorganisation psychique et sociale des mineurs en construction identitaire.

Les théories psychologiques insistent sur les effets internes de la détention (privation, imitation, désorganisation affective), tandis que les approches sociologiques soulignent le poids des normes sociales, de la culture carcérale et de la stigmatisation. Elles regroupent le modèle du stress et du coping dans la mesure où l'incarcération provoque un stress intense (solitude, danger, stigmatisation). Les détenus déploient des mécanismes de coping : agressivité, repli, ritualisation, ou suradaptation. Ces théories rejoignent le modèle psychanalytique qui stipule que l'enfermement réactive des angoisses archaïques, notamment de castration ou d'abandon. Le comportement en prison (violence, mutisme, repli) est souvent un agir en réponse à l'effondrement psychique.

L'on peut, dans le même contexte d'idée, montrer que la théorie du stress traumatique retenue par de nombreux auteurs comme R. Janoff-Bulman (1992) présente l'incarcération comme un choc traumatique qui bouleverse les schémas cognitifs fondamentaux de l'individu. Les théories développementales envisagent que l'adolescent incarcéré est un sujet dont le processus identitaire est bloqué et/ou détourné par la privation de liberté, la limitation de l'autonomie, lesquelles peuvent fixer des conflits non résolus. Cette privation de liberté et de limitation d'autonomie, qui fait écho dans les théories criminelles contemporaines, a donné naissance aux modèles explicatifs du comportement du détenu à partir de la violence carcérale, de la reconstruction identitaire et du développement des habitudes. A propos de la violence par exemple, l'univers carcéral renforce un modèle viril où l'expression émotionnelle est perçue comme une faiblesse. Ceci bloque l'accès aux soins et encourage les comportements destructeurs.

Tous ces modèles explicatifs de la personnalité et du comportement adaptatif du détenu mineur, permettent de mieux comprendre les transformations identitaires et comportementales, ainsi que les enjeux émotionnels, observées chez les jeunes détenus. Cela souligne la nécessité de réfléchir sur la souffrance psychique de l'adolescent.

Au Congo, les travaux scientifiques sur la souffrance psychique sont rares. En effet, la revue de la littérature souligne que la souffrance psychique, en contexte d'incarcération, ne peut être comprise sans convoquer une approche pluridisciplinaire. Les comportements adaptatifs des adolescents incarcérés, qu'ils relèvent de la soumission, de la violence ou de la dissociation, témoignent d'une tentative de survie psychique dans un milieu où la parole est souvent impossible et où le Moi reste en quête de structuration.

Ce travail aura donc pour objectifs :

- d'identifier la perception de l'environnement carcéral ;
- d'analyser les différentes réactions à cet environnement carcéral ;
- de proposer les articulations d'un soutien psychologique utile à ces adolescents en difficulté.

1. Méthodologie

1.1. Type d'étude et déroulement

Cette étude s'inscrit dans une démarche transversale qualitative à visée exploratoire. Elle repose sur une approche transversale visant à comprendre les effets de l'incarcération sur le développement psychosocial de mineurs détenus. L'étude s'est déroulée à la Maison d'Arrêt et de Correction de Brazzaville (MAC-B) et se déduit des travaux de recherche menée dans le cadre du stage des étudiants inscrits dans les programmes de formation aux services de l'administration pénitentiaires de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature. Elle s'est articulée en trois grandes étapes

: la phase préparatoire (conception des outils de collecte, obtention des autorisations), la phase de terrain (réalisation d'entretiens semi-directifs en face à face avec les participants), et enfin, la phase d'analyse (transcription, codage et interprétation des données selon une grille thématique).

1.2. Participants et recrutement

Deux études de cas d'adolescents incarcérés à la MAC-B ont constitué l'échantillon. Le premier cas est celui d'une jeune fille (17 ans) détenue depuis 23 mois pour le meurtre présumé de sa sœur. Le second est celui d'un jeune garçon (17 ans) incarcéré depuis 4 ans pour coups et blessures ayant entraîné la mort d'un de ses camarades. Ils ont été sélectionnés selon un échantillonnage non probabiliste de convenance, basé sur leur accessibilité, leur disponibilité et l'autorisation obtenue auprès des autorités compétentes.

1.3. Outils de recueil de données

L'outil principal utilisé pour la collecte des données est l'entretien clinique de recherche (C. Chiland, 1985). Une grille d'entretien semi-directif a été conçue. Celle-ci explorait divers aspects de la vie et de l'expérience des limites des participants, notamment : les données personnelles, l'histoire de vie, les émotions ressenties en détention, les changements comportementaux, les relations sociales, l'estime de soi, la projection dans l'avenir, les mécanismes de survie psychologique, les conditions de détention et, enfin, le ressenti par rapport à l'entretien lui-même. L'objectif était de recueillir des données personnelles et riches pouvant permettre une compréhension approfondie des expériences subjectives de ses adolescents.

1.4. Déroulement

D'abord, en phase de préparation, nous avons élaboré une grille d'entretien, autorisations institutionnelles. Ensuite, en phase de recueil des données ou phase de terrain, nous avons réalisés des entretiens individuels dans un espace sécurisé de la prison. En effet, nous avons eu des entretiens en face à face avec les détenus mineurs accompagné d'un agent pénitentiaire. Ce qui n'a pas été facile. Enfin lors de la dernière phase, appelé traitement des données, il a été question de la transcription des propos, du codage thématique et de l'analyse de contenu.

1.5. Méthodes d'analyse des données

Les données issues des entretiens ont été analysées à l'aide de la méthode d'analyse de contenu thématique (L. Bardin, 2013). Cette méthode permet de mettre au jour les structures profondes du mal-être exprimé, de dégager des unités de sens significatives, d'identifier des thèmes récurrents dans le discours, et d'en extraire une interprétation cohérente. Autrement dit, il s'agit d'identifier, coder et interpréter les catégories thématiques récurrentes dans les discours. Cette méthode permet d'extraire du sens à partir de récits singuliers et de les comparer selon des dimensions cliniques et psychosociales. Le traitement des données a été fait manuellement, à travers une lecture approfondie, un découpage en unités thématiques, puis une synthèse interprétative axée sur la dimension psychosociale et existentielle du vécu de ces jeunes.

1.6. Considérations éthiques

Les études de cas ont été rapportées de manière à ne pas révéler des informations pouvant faire reconnaître les sujets. La restitution d'une partie de ces travaux réalisés, qui est ici faite, répond simplement à l'approfondissement des connaissances scientifiques de la souffrance psychique adolescente en milieu carcéral. Puisque la demande a été directement formulée par nous, les consentements des adolescents ont simplement été oraux. Pour désigner les cas, deux lettres choisies au hasard ont été utilisées pour garantir la confidentialité.

2. Résultats

2.1. Cas MC (adolescente, 17 ans)

2.1.1. Description

MC, orpheline de père, est incarcérée à la maison d'arrêt de Brazzaville. Elle y est détenue pour le meurtre de sa sœur aînée et purge une peine d'emprisonnement de 5 ans, à en croire ses propos. Il s'agit de sa première incarcération. Avant son arrestation, elle vivait avec son oncle paternel et ses cousins dans la troisième ville du pays. Elle était alors scolarisée en classe de 6e. Son récit révèle un isolement émotionnel profond, marqué par un fort sentiment de culpabilité et une douleur morale intense. Elle déclare ne faire confiance à personne parmi les autres détenus, trouvant ainsi refuge



uniquement auprès des adultes et dans la prière. La lecture quotidienne de la Bible constitue pour elle une ressource psychologique essentielle.

L'adolescente décrit des conditions de détention extrêmement difficiles dont le manque d'hygiène, la promiscuité, l'alimentation insuffisante, et l'absence de suivi psychologique permanent. Malgré cette adversité liée à cet environnement de résilience accrue, elle exprime une volonté de s'en sortir, mais conditionnée par la possibilité d'un pardon familial. Elle a qualifié l'entretien de libérateur et a souhaité la poursuite de ce type d'échange.

Cette adolescente évoque un environnement familial globalement stable, bien que des tensions existent avec certains membres de la fratrie. Elle décrit une enfance sans antécédents judiciaires ni comportements déviants marqués. Depuis son incarcération, elle est profondément affectée par les faits commis et ressent une culpabilité constante, en lien avec le souvenir de sa sœur. Les premiers jours en détention ont été particulièrement difficiles, marqués par une tristesse intense et un désinvestissement de soi. Elle affirme ne plus « se sentir elle-même ». Elle montre aujourd'hui un certain détachement émotionnel en apparence, bien qu'elle reconnaisse des périodes de mal-être, notamment lorsqu'elle repense aux événements qu'elle a vécus particulièrement aux circonstances de son forfait.

L'adolescente adopte une posture de repli social : elle préfère rester seule pour « éviter les problèmes », dit-elle, avec les autres détenus. Elle accorde sa confiance uniquement aux adultes. Elle se dit sans réel soutien affectif dans l'environnement carcéral, bien qu'elle ait trouvé refuge dans la foi et la prière, ressources qu'elle a développées depuis sa détention. Elle a eu un contact positif avec un psychologue à son arrivée, qu'elle qualifie de libérateur.

Sur le plan des conditions de vie, elle signale une promiscuité importante (mineurs et adultes mélangés), une nourriture peu variée, des dortoirs surpeuplés, et un sentiment global d'abandon. Elle pense souvent à sa sortie, mais son avenir est dominé par l'incertitude et l'angoisse du jugement familial, en particulier des enfants de la sœur décédée.

Son parcours de vie avant l'incarcération est poignant. Cette adolescente a été placée en détention à l'âge de 15 ans, après avoir vécu avec son oncle paternel et sa famille. Elle était scolarisée (classe de 6^e à l'époque), et selon ses dires, "tout allait bien", bien qu'elle ait connu des tensions avec certains de ses frères et sœurs. Elle est incarcérée pour le meurtre de sa grande sœur, fait dont elle reconnaît la gravité et qui continue de la hanter. Elle n'avait aucun antécédent judiciaire avant cette affaire, rappelle-t-elle.

Qu'entendre de son ressenti depuis l'incarcération ? Les premiers jours de détention ont été marqués par une tristesse profonde, une perte de repères : « *Je ne me sentais plus moi-même* ». Elle exprime encore aujourd'hui de la culpabilité et du mal-être, en particulier lorsqu'elle repense aux faits qui l'ont conduite en prison. Elle semble confuse quant à l'évolution de ses émotions, suggérant un certain engourdissement émotionnel ou un manque de repères pour évaluer ses ressentis.

Quant aux changements de comportement rapportés, la parole se fait attendre. MC ne perçoit pas clairement les changements dans son comportement, bien qu'elle suppose que d'autres pourraient en témoigner. Elle ne mentionne pas d'actes violents ou agressifs, mais plutôt une attitude d'évitement des conflits et des autres détenus. Ce comportement peut être expliqué comme une stratégie d'auto-préservation.

Ce comportement semble avoir un retentissement sur ses relations. La jeune détenue exprime un sentiment profond de solitude, malgré la présence d'autres détenus. Elle accorde une confiance limitée, uniquement aux adultes. Elle préfère rester seule afin "d'éviter les problèmes", ce qui illustre à la fois une peur de l'environnement et une volonté de se protéger. Elle mentionne avoir vécu à la fois des conflits et des moments de solidarité, bien que sans détails.

L'expérience de l'incarcération a profondément affecté sa perception ou sa façon de se regarder. Elle affirme avoir « beaucoup changé », avoir « grandi », et tiré des enseignements, *en bien et en mal*. Elle reconnaît avoir ressenti de la honte, surtout au début, mais dit aujourd'hui se sentir plus libéré intérieurement. Elle a choisi de s'engager dans une forme de reconstruction identitaire, avec une ouverture au changement.

Son rapport au temps et à l'avenir paraît anxieux. Elle pense souvent à sa sortie, avec une angoisse liée au jugement futur de sa famille, notamment des enfants de sa sœur décédée. Elle nourrit l'espoir de les revoir, tout en étant incertain quant à ce qui l'attend à l'extérieur. Elle se dit prête à reprendre ses études ou à travailler, bien que cette projection semble floue. Son avenir est, à ses yeux, dépendant du pardon et de la réintégration familiale.

Concernant ses stratégies de survie et ses ressources internes, les principales ressources de MC sont la foi en Dieu, la Bible et la prière qu'elle a découvertes durant son incarcération. Elle ne semble pas disposer de stratégies efficaces pour faire face au mal-être, en dehors du recours spirituel. Elle indique avoir été aidé par un psychologue à son arrivée, ce qui a marqué une étape importante dans son cheminement intérieur. Elle regrette cependant le manque d'un véritable soutien humain ou affectif au quotidien.

Elle revient sur les conditions de détention qu'elle décrit comme difficiles d'autant qu'elle se plaint de la surpopulation, l'hygiène rudimentaire, nourriture insuffisante et monotone. Elle dénonce le manque de séparation entre détenus mineurs et adultes, une situation préoccupante sur le plan de la protection des droits de l'enfant. L'adolescente a trouvé utile et libérateur du fait de parler et d'être entendu. Elle souhaite renouveler ce type d'échange, y voyant un moyen de se sentir libre intérieurement. Elle conclut en lançant un message aux autres jeunes : « *Bien se comporter envers les autres, surtout les adultes* », signe d'une certaine prise de conscience morale.

2.1.2. Analyses du cas MC

Quelles analyses du cas MC ? L'on a pu constater sur le plan émotionnel que l'adolescente vit entre culpabilité, isolement et recherche de sens. Au plan comportemental, elle manifeste une attitude prudente, souvent évitante. Elle est engagée dans un processus de transformation personnelle mêlant regret, introspection et espoir. Ce qui montre tout de même des capacités identitaires, mais avec des difficultés éprouvées quant à la souffrance qu'elle endure à savoir : l'isolement social marqué, malgré une capacité à nouer des liens de confiance avec certains adultes. La prison semble jouer à la fois un rôle punitif et initiatique, bien que les conditions d'incarcération freinent potentiellement son développement et sa réinsertion. L'analyse de ce cas met en évidence plusieurs processus psychologiques et sociaux liés à l'expérience carcérale.

Le conflit semble se jouer entre l'identité et la culpabilité. Cette adolescente est confrontée à un conflit identitaire majeur. L'acte commis représente une rupture irréversible avec son passé. Elle semble engagée dans un processus de culpabilité intériorisée, qu'elle gère seule, sans réel cadre thérapeutique continu. Ce sentiment, bien que douloureux, peut également être le socle d'un début de reconstruction morale, si accompagné. Les émotions décrites par M.C sont typiques d'un état de stress post-traumatique latent : tristesse initiale, flashbacks mentaux, difficulté à verbaliser les ressentis, absence de projection positive claire. Le langage spirituel utilisé (liberté intérieure, prière) révèle une tentative d'auto-soutien psychologique face à un contexte peu contenant.

Des conduites d'adaptation sont la solitude volontaire, la méfiance sociale et l'attachement aux figures adultes. Cela montre un retrait défensif visant à limiter l'exposition au conflit et à l'instabilité. Ce type de comportement est souvent associé à un mode d'adaptation anxieux, révélateur d'une fragilité intérieure, entamant quasiment l'ensemble de la dynamique relationnelle de l'adolescente. Le fait que celle-ci n'identifie aucun soutien interne à la prison, à l'exception d'un psychologue rencontré brièvement, dénote d'un isolement affectif structurel, aggravé par le manque de suivi individualisé. L'absence de groupe de pairs ou de médiations éducatives solides favorise une désocialisation progressive.

La projection et l'avenir s'articulent autour du sentiment de se faire pardonner. La projection future chez elle est conditionnée par la reconnaissance du pardon familial. L'absence de certitude sur le regard des autres freine la mise en œuvre de projets de réinsertion, malgré une motivation apparente à poursuivre les études ou à travailler. Cette réalité atteste que la réinsertion dépend aussi fortement de la reconstruction des liens sociaux extérieurs.

En guise de synthèse, le cas MC illustre l'effet d'un environnement carcéral rigide et peu encadré sur le développement émotionnel, social et identitaire de l'adolescente. L'analyse met en lumière les dimensions suivantes : la culpabilité intériorisée et constante liée à un acte grave, non encore



symboliquement réparé, la régulation émotionnelle fragile, avec des signes de détresse affective persistante, le retrait, révélateur d'un mécanisme défensif plutôt que d'un trouble du comportement primaire, la solitude sociale, en partie choisie, en partie imposée par les carences institutionnelles, la dépendance au pardon familial pour envisager une réinsertion ultérieure.

Cette étude de cas démontre l'urgence de repenser la prise en charge des mineurs incarcérés. En effet, il met en lumière la nécessité d'un accompagnement psychologique soutenu pour les mineurs incarcérés en intégrant des dispositifs psychothérapeutiques réguliers, des espaces de parole structurés. Il souligne aussi l'importance de maintenir des liens familiaux, de favoriser l'expression émotionnelle, et des programmes de reconstruction identitaire et morale (des mesures éducatives et sociales adaptés) afin de prévenir les effets pervers voire délétères de l'enfermement sur le développement des adolescents. Car, sans accompagnement ciblé, le milieu carcéral ne fait que renforcer les vulnérabilités des adolescents déjà fragilisés par leur histoire.

2.2. Cas AD (Adolescent, 17 ans)

2.2.1. Description

AD est détenu depuis 4 ans pour avoir involontairement causé la mort d'un camarade lors d'une altercation. Il provient d'un milieu familial où les conflits et le manque de repères étaient fréquents. Son récit met en lumière une évolution comportementale : il se décrit comme plus calme et mature. Toutefois, il souffre en silence, sans bénéficier d'aucun soutien psychologique. Il gère sa douleur par le repli sur lui-même : il dort beaucoup, s'isole des autres et regarde la télévision pour "oublier". Il affirme avoir tiré une leçon de son acte et nourrit l'ambition de reprendre ses études une fois libéré. Néanmoins, il exprime une peur intense de sortir, liée à des menaces et à la stigmatisation sociale.

Avant sa détention, l'adolescent vivait dans un environnement familial instable, sans figures d'autorité parentale fortes. Il fréquentait l'école, mais se décrit comme "distrait et agité", enclin à suivre ses amis dans des comportements perturbateurs. Il reconnaît avoir eu une vie marquée par des influences négatives : "je suivais le mouvement de mes amis". Lors de l'incident ayant entraîné son incarcération, une bagarre avec un ami a dégénéré, l'amenant à blesser ce dernier avec un tesson de bouteille, provoquant son décès. C'est son entourage familial (ses oncles) qui l'a remis à la police, dans une tentative de le protéger. Il affirme ne pas avoir eu de contact avec la justice auparavant.

De son ressenti émotionnel depuis l'incarcération, l'adolescent relate une forte peur durant les premiers jours de détention, marqués par l'incompréhension et l'angoisse de mourir à son tour, en raison de la gravité des faits. Il indique que ses émotions ont évolué avec le temps, mais reste marqué par une souffrance silencieuse, notamment lorsqu'il pense à sa liberté perdue et au fait que ses anciens amis ne lui rendent jamais visite. Ses moments de détresse se manifestent souvent dans la solitude ou le repli sur soi : "*je préfère dormir*", dit-il, pour éviter de penser à sa situation.

Des changements comportementaux sont constatés. Depuis son incarcération, le jeune affirme être devenu plus calme : "*je ne me bagarre plus, je ne me dispute plus*". Il reconnaît une différence nette entre son comportement passé (agité, impulsif) et sa posture actuelle, marquée par une forme d'apaisement. Face aux conflits, il dit désormais éviter les confrontations. Il ne précise pas clairement de nouveaux comportements, mais laisse entendre une attitude plus introspective.

Du point de vue de ses relations, il affirme se sentir "quand même entouré", bien qu'il manifeste une ambivalence relationnelle : il alterne entre le besoin d'être seul et celui d'interagir avec d'autres détenus. Il déclare avoir des conflits mais aussi des actes de solidarité.

La confiance envers les autres semble limitée, autant vis-à-vis des détenus que des adultes. Cela témoigne d'une vigilance et d'une prudence sociale accrue.

Il estime que cette expérience a changé sa manière de se voir : il se considère plus mature, et affirme avoir "appris beaucoup de choses". Son discours traduit une forme de prise de conscience personnelle, avec un désir de changement. Il pense être capable de s'en sortir, bien qu'il reconnaisse que des personnes veulent le tuer à l'extérieur. Il ne semble pas ressentir une forte honte, se rassurant par le fait qu'"il y a pire que lui" en détention. Il pense souvent à sa sortie, bien qu'il affirme ne plus revoir ses anciens amis.

Il se projette dans l'avenir avec l'intention de reprendre l'école, aller à l'université, et travailler plus tard. Cependant, il exprime une incertitude sur ce qui l'attend à l'extérieur, notamment en raison de

menaces proférées à son encontre. Il dit ne pas savoir ce qui pourrait l'aider, montrant une incapacité à identifier des ressources concrètes de soutien. Il affirme que "rien" ne l'aide à tenir, mais qu'il gère les moments difficiles en dormant ou en regardant la télévision. Il n'a personne de confiance ou d'adulte avec qui il pourrait parler de ce qu'il ressent. Il dit ne pas avoir réellement parlé à un psychologue, ce qui souligne un isolement psychique et affectif important. Ce sont là des stratégies de survie et des ressources internes de l'adolescent quand bien même primaires.

Il décrit les conditions comme difficiles et inadaptées, soulignant : l'inconfort physique (béton douloureux, les détenus dormiraient sur du béton douloureux), l'accès limité aux soins, conditionné à la présence ou au soutien des parents, une alimentation de mauvaise qualité et invariable. Ces conditions renforcent la précarité mentale et physique du jeune en détention.

AD affirme avoir trouvé l'entretien utile, et souhaite en reparler à une autre occasion. Il conclut par un message de prévention à l'égard des autres jeunes : *"dire aux autres que le suivisme n'est pas bien. Être obéissant à leurs parents."* Cela traduit une prise de recul et un embryon de réflexion morale sur sa trajectoire de vie.

2.2.2. Analyses du cas AD

Ce cas illustre les impacts psychiques et comportementaux de la détention sur un adolescent déjà en fragilité sociale et familiale. Le jeune, incarcéré depuis l'âge de 12 ans, montre aujourd'hui un profil en reconstruction psychologique, bien que sa situation reste marquée par une souffrance silencieuse, un isolement émotionnel, et l'absence de soutien extérieur structurant.

L'entretien révèle une évolution significative sur le plan comportemental. Avant sa détention, il présentait un profil typique d'un jeune à risque : instabilité scolaire, absence d'encadrement parental stable, forte influence des pairs, impulsivité et faible régulation émotionnelle. Depuis son incarcération, il affirme être devenu plus calme, moins conflictuel, avec une forme de prise de conscience morale. Ce changement peut être interprété comme un effet de rupture liée à l'environnement carcéral et à l'éloignement du groupe d'influence.

Cependant, ce changement semble fragile, car il repose davantage sur une stratégie de retrait passif que sur un véritable processus d'élaboration émotionnelle. Il gère son stress essentiellement par l'évitement : sommeil, isolement, télévision. Il n'identifie pas de soutien interne ni de figures d'attachement, ce qui souligne un manque de ressources psychiques matures.

Sur le plan émotionnel, il exprime des affects de tristesse, culpabilité partielle, solitude, mais aussi une volonté d'amélioration personnelle. Il manifeste des capacités de projection dans l'avenir, avec des aspirations scolaires et professionnelles, ce qui témoigne d'un potentiel de résilience. Le jeune semble, toutefois, freiné dans ses capacités de changement par plusieurs facteurs : des peurs non traitées liées à sa sécurité à la sortie, une incertitude sur les ressources de soutien existantes, et un climat carcéral difficile où, les soins, l'alimentation et les relations sont précaires. Son estime de soi apparaît en amélioration, mais encore conditionnelle. Il se compare aux autres pour relativiser sa situation (*"il y a pire que moi ici"*) et s'attribue une valeur morale progressive en opposition à son passé (*"j'ai appris beaucoup de choses", "je suis une nouvelle personne"*).

D'un point de vue clinique, ce profil pourrait correspondre à une tentative de réparation narcissique post-traumatique, mais sans accompagnement thérapeutique réel, la transformation risque de rester superficielle, voire réversible. Cet adolescent incarcéré depuis l'enfance pour un acte grave commis dans un contexte de vulnérabilité sociale, montre aujourd'hui un comportement apaisé et un discours introspectif, traduisant une évolution vers la prise de conscience. Toutefois, cette transformation repose davantage sur des stratégies de repli que sur un travail psychologique structuré. Isolé affectivement, sans accompagnement psychothérapeutique ni soutien familial régulier, il construit sa survie sur des mécanismes fragiles. Malgré cela, il manifeste une capacité de projection et une volonté de se reconstruire, notamment par le biais de la scolarité. Ce cas souligne la nécessité urgente de mettre en place un accompagnement psychosocial individualisé et des dispositifs de réinsertion adaptés aux jeunes en détention, pour éviter les ruptures identitaires durables et prévenir la récidive.

3. Discussion

Les deux cas présentent des similitudes importantes. Tous deux vivent un isolement affectif et social prononcé, marqué par une absence de soutien émotionnel durable. Ils utilisent des stratégies de défense pour faire face



à la souffrance psychique, comme le repli, la prière ou le sommeil. Leur discours reflète un sentiment de culpabilité, une prise de conscience morale et une forme d'introspection. En outre, aucun d'eux ne bénéficie d'un suivi psychologique ou éducatif régulier, et leurs perspectives d'avenir restent floues et fragiles.

Malgré ces points communs, certaines différences émergent. M.C trouve refuge dans la religion, tandis que AD s'évade dans des activités passives. La jeune fille exprime ouvertement sa douleur et sa culpabilité, alors que le garçon semble davantage dans le déni partiel de sa faute au point de la relativiser. Sur le plan familial, MC est affectée par le regard de ses proches, tandis que AD évoque une rupture plus ancienne avec son entourage. Enfin, leurs projections dans l'avenir diffèrent : MC attend un pardon familial, tandis que AD nourrit un projet scolaire, tout en redoutant la réintégration sociale. Les résultats obtenus sont cohérents avec les travaux de Goffman (1961) sur les institutions totales, qui soulignent la désocialisation progressive des individus enfermés. Ils confirment également les observations de Bédi Makaya (2025) sur la dégradation de la santé mentale en milieu carcéral.

D'un autre point de vue, il peut être admis avec Irwin et Cressey (1962) que les adolescents détenus viennent en prison avec des problématiques de fragilités psychiques et sociales, souvent avec des antécédents des expériences traumatiques, d'autant que l'adolescent post moderne est en perte d'identité et donne à voir d'importantes difficultés d'adaptation et le recours à l'agir (M. Emmanuelli & C. Azoulay, 2012). Dans ce cadre, il peut être retenu que le milieu carcéral est d'autant plus fort lorsque les limites psychologiques de l'adolescent et son comportement adaptatif s'inscrivent dans les traits de personnalité.

Aussi, nous pouvons remarquer que l'incarcération peut avoir des effets variables sur les individus en fonction du genre. Dans les travaux de P.B. Mouzinga et al (2021), les femmes seraient plus vulnérables que les hommes face à la dépression. En contexte d'incarcération, il en va de même, car les femmes, en plus de leur vulnérabilité, présentent des faiblesses narcissiques. Si l'incarcération engendre une dégradation profonde de l'expérience du corps vécue et altère la naturalité première (J. Chamond et al, 2014), il s'ensuit que ses effets sur l'expérience psychologique ne peuvent que s'affirmer.

Pour caractériser la souffrance psychique, D. Anzieu (1985) évoque la théorie des limites à partir de la faille des enveloppes psychiques, les aspects d'une fragilité interne. Les aspects de cette fragilité paraissent trouver leur origine dans des problématiques de l'enfance comme le rappelle G. Tiscini (2018) lorsqu'il estime que la prison fait subir une nouvelle fragilisation. Cela souligne le risque de déshumanisation de l'incarcération associé à la double rupture précédemment évoquée.

Un point d'orgue sur l'expression de la souffrance psychique chez l'adolescent incarcéré se donne à observer. Il s'avère que l'expérience de la détention crée une rupture avec les repères habituels et exacerbe les difficultés de se représenter, de sentir et d'appliquer les limites psychologiques. L'enfermement accroît la vulnérabilité émotionnelle. Comme on l'a vu, les difficultés d'accéder au sentiment de bien-être sont vécues et rapportées dans un contexte d'absence de soutien et d'aide aux adolescents détenus. Les adolescents se sentent épuisés et s'isolent de plus en plus. La surcharge mentale que crée l'environnement carcéral semble les transposer dans un état d'être second dominé par le stress chronique et l'anxiété.

Cela menace constamment les capacités assertives chez le cas MC, on voit bien que l'adolescente pense souvent à sa sortie, avec une angoisse liée au jugement futur de sa famille. Des possibilités de résilience sont, pour elle, la foi en Dieu, la Bible et la prière qu'elle a découverte pendant la détention. Son retrait social montre le mécanisme de clivage qui semble l'inscrire dans une modalité à composante réactionnelle de type d'évitement, dès lors qu'elle « évite souvent des problèmes ». La souffrance psychique se trouve également à s'exprimer au travers des troubles psychosomatiques comme des maux de tête, des douleurs de plusieurs sortes dont ces adolescents se plaignent. Cela renvoie à évoquer l'hypothèse d'une expérience des limites mises à rude épreuve très prononcée à l'adolescence comme l'ont identifié M. Emmanuelli Michèle et C. Azoulay (2012).

Comment aider ces adolescents ? Aucune solution ne suffit à elle seule. Au niveau institutionnel, une clinique inclusive devra être repensée dans tout le système judiciaire (J.-L. Viaux, 2003 ; P. Mbanzoulou, 2000). Au niveau individuel, des protocoles d'accompagnement psychosocial pourraient considérablement aider les jeunes en détention à accroître leurs possibilités et/ou capacités de résilience. L'objectif essentiel serait de créer les conditions pour que ces adolescents bénéficient de meilleures possibilités de résilience comme le suggère B. Cyrulnik (2002) : le concept de résilience s'applique ici à des adolescents capables, malgré l'enfermement et la violence institutionnelle, de mobiliser des ressources internes ou relationnelles leur permettant, conjointement, de maintenir une relative stabilité psychique en résistant à la rude épreuve que leur impose l'environnement carcéral.

Conclusion

Cette étude visait à explorer les manifestations de la souffrance psychique chez les adolescents en milieu carcéral. L'incarcération constitue une privation de liberté imposée par la justice, dans un espace clos (prison ou centre de détention), pouvant être perçue comme une atteinte à l'intégrité physique et psychologique.

L'incarcération accentue la fragilité psychosociale des adolescents détenus, qui subissent un isolement profond et manquent souvent de soutien institutionnel. Ces jeunes mobilisent parfois des stratégies de défense inadaptées, tout en manifestant une volonté de se reconstruire malgré les difficultés. Cette recherche a mis en évidence la souffrance psychique silencieuse des adolescents détenus qui voient la prison comme un cul-de-sac, un espace sans issue. Une réalité face à laquelle ils adoptent des mécanismes de défense peu élaborés. Elle apporte aussi un éclairage sur les différences de vécu liées au genre, ainsi que sur la nécessité de repenser les logiques punitives actuelles au profit de démarches éducatives et réparatrices.

Des recherches futures pourraient inclure un échantillon plus large, recourir à des méthodes mixtes (quantitatives et qualitatives) ou adopter une approche longitudinale pour suivre l'évolution des trajectoires post-carcérales, un enjeu majeur pour l'administration pénitentiaire congolaise. Il serait également pertinent d'évaluer l'impact des interventions communautaires et de renforcer le rôle des familles dans le processus de réinsertion sociale. Plusieurs questions restent en suspens : quelles seront les conséquences à long terme de l'incarcération de ces jeunes ? Comment améliorer l'accompagnement psychosocial dans un contexte carcéral aussi précaire ? Existe-t-il des alternatives communautaires ou restauratives plus adaptées au développement des adolescents ? Quels rôles peuvent jouer les familles dans un processus de réinsertion durable ?

Références bibliographiques

- Anzieu Didier, 1985, *Le Moi-peau*. Paris, Dunod.
- Bardin Laurence, 2013, *L'analyse de contenu* (éd. revue). Presses Universitaires de France.
- Bedi Makaya Baud, 2025, *La place et le rôle du psychologue dans la réinsertion sociale des détenus*. Mémoire non édité, présenté et soutenu à l'ENAM, Université Marien Ngouabi.
- Chamond Jeanine, Moreira Virginia, Decocq Frédérique, Leroy-Viémon Brigitte, 2014, « La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison », *Information psychiatrique* 8 volume 90, pp. 673-682
- Chiland Colette, 1985, *L'entretien clinique*, Paris, Presses Universitaires de France
- Crozier Michel et Friedberg Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- Cyrluk Boris, 1999, *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob.
- Doron Roland, Parot Françoise, 1991, *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Emmanuelli Michèle, Azoulay Catherine, 2012, *Les troubles limites chez l'enfant et l'adolescent. Apports du bilan psychologique*. Paris, Dunod.
- Erikson Eric Homburger, 1959, *Identity and the life cycle*. International Universities Press.
- Freud Sigmund, 1920, *Au-delà du principe de plaisir*. Quadrige, Presses Universitaires de France, 2013.
- Gaillard Bernard, 2007, *Psychologie criminelle*, Paris, In Press.
- Goffman Erving, 1961, *Asylums: Essays on the social situation of mental patients and other inmates*. Anchor Books.
- Huguet David, 2022, « Adolescence et enfermement », *Les Cahiers dynamiques*, 3, N°81, pp.121-137
- Irwin John, Cressey Donald Ray, 1962, "Thieves, convicts and the inmate culture". *Social Problems*, 10(2), 142-155.
- Janoff-Bulman Ronnie, 1992, *Shattered assumptions: Towards a new psychology of trauma*. Free Press.
- Mbanzoulou Paul, 2000, *La réinsertion sociale des détenus, De l'apport des surveillants de prison et des autres professionnels pénitentiaires*, Paris, L'Harmattan.
- Mouzinga-Kimbaza Patient Bienvenu, Oket Alida Inès, Diafouka Flore Fanely Sandrine, 2021, « Genre et polymorphisme des états dépressifs », *Revue Congolaise de Psychologie (RECOPSY)*, n°2, Vol. 1 (juin), pp.33-45.
- Tiscini Giorgia, 2018, « Les effets de l'incarcération chez les mineurs », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, Volume 6, N°1, pp.47-51.
- Tsokini Dieudonné, 2017, *Mutation sociale et post-conflit au Congo*, Paris, L'Harmattan.
- Viaux Jean-Luc, 2003, *Psychologie légale*, Paris, Frison-Roche.